

GOVAERTS François

Dellestraat 17

3220 HOLSBEEK

Mr est âgé de 88 ans, il est veuf de son premier mariage.

Il s'est remis en ménage, sa compagne est également décédée.

Monsieur a un fils qui habite non loin de chez lui.

Sa femme, travaille 3 jours en télé travail et deux jours au bureau.

Monsieur est sourd, il lit sur les lèvres, ou il utilise la langue des signes.

Il vit seul chez lui, il ne fait pas appel à des aides à domicile.

Il était très autonome.

Le 18/09, Monsieur brûlait des mauvaises herbes dans le jardin de son fils (avec un brûleur à gaz) et son pantalon et ses chaussures ont pris feu.

Monsieur est allé aux urgences à l'UZ Leuven puis il a été envoyé au Centre des Brûlés de NOH.

Monsieur a été opéré les 01/10 et le 17/10 : autogreffes.

Le 11 décembre, Monsieur a quitté le centre des Brûlés, car son moral n'était vraiment pas excellent.

Il a été transféré à la résidence Sint-Margaretha à Holsbeek pour effectuer un court séjour.

Vu les brûlures de Mr, le personnel infirmier de la résidence continue à lui poser un VAC.

Monsieur demande une aide financière pour le paiement des VAC.

Il doit continuer à payer les frais de sa maison, les frais du court séjour ainsi que les VAC, ce qui pèse lourd dans son budget.

Valérie Delpierre